

Fiche d'inscription 2012



Club de Voile de Langrune
Place du six Juin
14830 Langrune sur mer

Tel : 02 31 96 77 84
<http://www.cvl-langrune.fr>
contact@cvl-langrune.fr

Membre Propriétaire ou sans embarcation

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° Licence :
N° Rue :
Tél : Lieu de Résidence :
Code postal : Bureau distributeur :
e-mail :

Membre Équipier (obligatoire pour catamaran et dériveur double)

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° Licence :
N° Rue :
Tél : Lieu de Résidence :
Code postal : Bureau distributeur :
e-mail :

Caractéristiques du Bateau

Type embarcation :
Couleur Coque :
Année :
N° série :
N° Voile :
Emplacement parc :
Marque personnelle :
N° casier :

VOS COTISATIONS

(A cocher)

<input type="checkbox"/> Membre propriétaire	15 €
<input type="checkbox"/> Membre équipier	15 €
<input type="checkbox"/> Membre sans embarcation	15 €
<input type="checkbox"/> Emplacement catamaran	160 €
<input type="checkbox"/> Emplacement dériveur	130 €
<input type="checkbox"/> Emplacement dériveur solo	100 €
<input type="checkbox"/> Casier	75 €
<input type="checkbox"/> Licence adulte x 48.50 €€
<input type="checkbox"/> Licence jeune x 24.25 €€
<input type="checkbox"/> Démâtage hivernal	30 €
<input type="checkbox"/> Majoration retard	20 €

TOTAL à Payer€



Deux membres inscrits par bateau sauf dériveur solo dont un licencié au minimum.

Règlement par chèque à l'ordre du C.V.L.

Majoration de retard applicable après le 1 mars

L'enregistrement de l'inscription est subordonné à l'accord du bureau et en fonction du nombre d'emplacements disponibles pour le matériel.

Le Club décline toute responsabilité en cas de vol et dégradations. L'assurance du matériel entreposé au club est à la charge de son propriétaire.

Lu et approuvé

Date

Signature Propriétaire